Fiche signalétique

Date d'édition 20 Juin 2011
Version 2

1 . Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Accu-Shock™ Professional Strength Shock Treatment
Code : 77610
Synonyme : Hypochlorite de calcium granulaire; Granules Cal Hypo; Ca(OCl)2; MSDS No. 77610
Fournisseur : PPG Industries, Inc.
One PPG Place
Pittsburgh, PA 15272
Numéro d'appel d'urgence : (412) 434-4515 (États-Unis)
(514) 645-1320 (Canada)
01-800-00-21-400 (Mexique)
Renseignements Techniques : 1-800-245-2974 (Cal Hypo)

2 . Identification des dangers

Vue d'ensemble des urgences : DANGER!

PUISSANT COMBURANT. PEUT S'ENFLAMMER AU CONTACT DE DIVERSES SUBSTANCES. Une contamination par de la moisissure, des acides, des matières organiques, d'autres produits chimiques (incluant, mais sans s'y limiter, des produits chimiques pour le nettoyage et autres produits chimiques pour piscine), des produits du pétrole ou de peinture ou d'autres matières combustibles peuvent déclencher une réaction chimique produisant de la chaleur ou des gaz nocifs et même une réaction chimique violente susceptible de provoquer une explosion. Ne pas ajouter ce produit à un quelconque dispositif de distribution qui contient des restes de tout autre produit ou de produits chimiques pour piscine.

PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX ET À LA PEAU. CAUSE UNE IRRITATION DU SYSTÈME RESPIRATOIRE. NOCIF SI INHALÉ. NOCIF VOIRE MORTEL SI AVALÉ. CONTIENT UNE SUBSTANCE SUSCEPTIBLE D'ENDOMMAGER L'ORGANE CIBLE, D'APRÈS DES DONNÉES OBTENUES SUR DES ANIMAUX.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Maintenir loin de la chaleur, des étincelles, des rayons directs du soleil et des autres sources de chaleur, dont les produits du tabac allumés. Tenir loin des produits incompatibles et des matières combustibles. Ne pas avaler. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Conserver le récipient fermé. Si le produit est contaminé ou commence à se décomposer, ne pas refermer le contenant. Dans la mesure du possible, isoler le contenant à l'air libre ou dans une aire bien ventilée. Laver abondamment après usage. Tenir à l'écart des voies d'eau.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Nocif par inhalation. Gravement irritant pour les voies respiratoires. Peut causer une irritation des yeux, du nez, de la bouche et de la gorge.
Ingestion : Nocif voire mortel si avalé. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.
Peau : Corrosif pour la peau. Provoque des brûlures. Nocif par contact avec la peau.
Yeux : Corrosif pour les yeux. Provoque des brûlures.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation :

Powered by ATRION

2 . Identification des dangers

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
Irritation des voies respiratoires
toux
difficultés respiratoires ou souffle court
œdème pulmonaire

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleurs stomacales
nausées ou vomissements
perforation de l'estomac

Peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
rougeur
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur
larmoiement
rougeur
Un contact direct de cette substance avec l'oeil peut causer des dommages irréversibles, incluant la cécité.

Conditions médicales aggravées par une surexposition : Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

Cette fiche signalétique est conforme au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), aux Normes relatives à la communication du danger de l'OSHA (29 CFR 1910.1200).

Voir Information toxicologique (section 11)

3 . Information sur les composants

Nom	Numéro CAS	%
hypochlorite de calcium	7778-54-3	65 - 76
chlorure de sodium	7647-14-5	10 - 30
carbonate de calcium	471-34-1	1 - 3
Calcium, hydroxyde de	1305-62-0	1 - 3
chlorate de calcium	10137-74-3	0 - 3

Remarques: Chlore disponible: 65-76%, Ingrédients inertes: 24-35% (inclut 5.5-8.5% humidité).

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4 . Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

En cas d'ingestion, d'irritation, de toute forme de surexposition ou de symptômes de surexposition survenant pendant l'utilisation du produit ou persistant après son emploi, communiquer immédiatement avec un CENTRE ANTIPOISON, une SALLE D'URGENCE ou un MÉDECIN; veiller à ce que la fiche signalétique du produit soit accessible.

Contact avec les yeux : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Continuer à rincer jusqu'à la consultation avec un médecin.

Contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

4 . Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Inhalation : Emmener dans un endroit bien aéré. Garder la personne au chaud et allongée. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Garder la personne au chaud et allongée. Ne pas provoquer le vomissement. Consulter un médecin immédiatement.

Note au médecin traitant : Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

5 . Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit : Le produit n'est pas considéré comme inflammable, combustible ou pyrophorique. Cette matière augmente les risques d'incendie et peut contribuer à la combustion. Favorise l'inflammation des matières combustibles. Ce produit est un oxydant puissant qui peut intensifier un incendie lorsqu'il est allumé. Le contenant peut se rompre.

Moyens d'extinction

Utilisables : Arroser abondamment avec de l'eau uniquement.

Non utilisables : Ne pas utiliser de produits chimiques secs ou de mousses. Le produit libère son propre oxygène ; par conséquent, il serait inefficace d'essayer d'éteindre l'incendie à l'aide d'une couverture mouillée, de dioxyde de carbone, d'un extincteur à poudre ou d'autres moyens. Le produit pourrait causer une réaction violente si des extincteurs à poudre extinctrice B sont utilisés.

Dangers spéciaux en cas d'exposition :

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Ce produit, au contact avec les flammes, peut dégager des vapeurs toxiques.
Du chlore pourrait être généré. Cette substance est très toxique pour les organismes aquatiques. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
oxydes de carbone
composés halogénés
oxyde/oxydes de métal

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6 . Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Précautions environnementales :

6 . Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air) Substance polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités.

Grand déversement : Faire preuve d'extrême prudence lors de la manutention du matériau déversé. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Ne pas mélanger ce produit avec d'autres produits chimiques, y compris tout autre produit chimique pour piscine, comme des désinfectants ou des produits « shock ». Une contamination par de la moisissure, des acides, des matières organiques, d'autres produits chimiques (incluant, mais sans s'y limiter, des produits chimiques pour le nettoyage et autres produits chimiques pour piscine), des produits du pétrole ou de peinture ou d'autres matières combustibles peuvent déclencher une réaction chimique produisant de la chaleur ou des gaz nocifs et même une réaction chimique violente susceptible de provoquer une explosion. En cas d'incendie ou de décomposition dans la zone de déversement, arroser abondamment avec de l'eau. Sinon, balayer toute matière visible à l'aide d'une pelle propre (neuve, si possible), sèche et d'un balai, puis dissoudre immédiatement la matière dans un conteneur rempli d'eau. Le matériau renversé qui a été ramassé et dissous dans de l'eau doit être utilisé immédiatement dans le cadre normal de l'application faisant appel à ce matériau. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Petit déversement : Faire preuve d'extrême prudence lors de la manutention du matériau déversé. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Ne pas mélanger ce produit avec d'autres produits chimiques, y compris tout autre produit chimique pour piscine, comme des désinfectants ou des produits « shock ». Une contamination par de la moisissure, des acides, des matières organiques, d'autres produits chimiques (incluant, mais sans s'y limiter, des produits chimiques pour le nettoyage et autres produits chimiques pour piscine), des produits du pétrole ou de peinture ou d'autres matières combustibles peuvent déclencher une réaction chimique produisant de la chaleur ou des gaz nocifs et même une réaction chimique violente susceptible de provoquer une explosion. En cas d'incendie ou de décomposition dans la zone de déversement, arroser abondamment avec de l'eau. Sinon, balayer toute matière visible à l'aide d'une pelle propre (neuve, si possible), sèche et d'un balai, puis dissoudre immédiatement la matière dans un conteneur rempli d'eau. Le matériau renversé qui a été ramassé et dissous dans de l'eau doit être utilisé immédiatement dans le cadre normal de l'application faisant appel à ce matériau. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Références à d'autres sections : Consulter la section 1 pour des renseignements sur les contacts en cas d'urgence.
Consulter la Section 8 pour des renseignements sur l'équipement de protection individuelle approprié.
Consulter la section 13 pour d'autres renseignements sur le traitement des déchets.

7 . Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention : Faire preuve d'extrême prudence lors de la manutention du matériau déversé. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Ne pas avaler. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Maintenir loin de la chaleur, des étincelles, des rayons directs du soleil et des autres sources de chaleur, dont les produits du tabac allumés. Tenir à l'écart des matières combustibles. Ajouter seulement ce produit à de l'eau.
Ne jamais verser de l'eau dans ce produit. Toujours ajouter le produit dans un grand volume d'eau. Ne pas mélanger ce produit avec d'autres produits chimiques, y compris

7 . Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

tout autre produit chimique pour piscine, comme des désinfectants ou des produits « shock ». Risque d'incendie en cas de contamination avec des acides, des matières organiques et d'autres produits facilement inflammables comme l'huile, le kérosène, l'essence, la peinture, le bois et le papier. N'utiliser qu'une pelle propre et sèche de métal ou de plastique chaque fois que le produit est extrait du conteneur. Ne pas ajouter ce produit à un quelconque dispositif de distribution qui contient des restes de tout autre produit ou de produits chimiques pour piscine. Tout mélange risque de provoquer une réaction violente donnant lieu à un incendie ou une explosion. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur. Les résidus dans le récipient vide peuvent réagir et provoquer un incendie. Rincer soigneusement le récipient vide à l'eau puis le jeter à la poubelle.

Entreposage : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Séparer des agents réducteurs et des matières combustibles. Se reporter au code NFPA 400 sur les matières dangereuses pour obtenir plus d'information. (Veuillez noter que le code NFPA 400 sur les matières dangereuses a récemment remplacé le code NFPA 430 sur le stockage d'oxydants liquides et solides.) Conserver le récipient fermé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Si le produit est contaminé ou commence à se décomposer, ne pas refermer le contenant. Dans la mesure du possible, isoler le contenant à l'air libre ou dans une aire bien ventilée. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ne pas contaminer l'eau, la nourriture ou les aliments des animaux par stockage ou mise au rebut incorrecte de ce produit.

8 . Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Nom	Résultat	ACGIH	OSHA	Ontario	Mexique	PPG
hypochlorite de calcium	MPT LECT	Non établi Non établi	Non établi Non établi	Non établi Non établi	Non établi Non établi	1 mg/m³ 2 mg/m³
carbonate de calcium	MPT	10 MG/M3 TD 3 MG/M3 R	5 mg/m³ R 15 mg/m³ TD 5 mg/m3 R 15 mg/m3	Non établi	Non établi	Non établi
Calcium, hydroxyde de	MPT	5 mg/m³	5 mg/m³ R 15 mg/m³ TD	5 mg/m³	5 mg/m³	Non établi

Légende des abréviations

A = Acceptable Maximum Peak
ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.
C = Ceiling Limit
F = Fumée
IPEL = Limite d'exposition admise interne
OSHA = Occupational Safety and Health Administration.
R = Respirable
Z = OSHA 29CFR 1910.1200 Subpart Z - Toxic and Hazardous Substances
S = Désignation absorption cutanée.
SR = Sensibilisation des voies respiratoires
SS = Sensibilisation cutanée
LECT = Court terme Valeurs limites d'exposition
TD = Empoussiérage total
TLV = Limite tolérable d'exposition
MPT = Moyenne pondérée dans le temps

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

8 . Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Procédures de surveillance recommandées : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre measure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire.

Mesures techniques : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Des mesures d'ingénierie pour un contrôle des risques primaires ou secondaires liés à ce produit peuvent s'avérer nécessaires.

Mesures d'hygiène : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection individuelle

Yeux : Lunettes protectrices contre les agents chimiques et écran facial.

Mains : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Gants : nitrile, néoprène, caoutchouc butyle.

Respiratoire : Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Peau : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Contrôle de l'action des agents d'environnement : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

9 . Propriétés physico-chimiques

État physique : Solide. [Solide Granuleux.]

Point d'éclair : Vase clos: Non applicable.

Température de décomposition : 170 à 180°C (338 à 356°F)

Cette substance entretien la combustion. : Oui.

Couleur : Diverses

Odeur : Faible CHLORE

pH : Alcalin.

Point d'ébullition/condensation : Se décompose. @ 170-180°C (338-356°F)

Point de fusion/congélation : Non disponible.

9 . Propriétés physico-chimiques

Densité relative : Non disponible.

Pression de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur : Non disponible.

Volatilité : 0% (v/v), 0% (p/p)

Vitesse d'évaporation : Non disponible.

Viscosité : Not Applicable

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible.

% Solide. (p/p) : 100

Masse Volumique: 63-67 lb/ft3 (1 - 1.07 g/cm^3)

10 . Stabilité du produit et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

Conditions à éviter : Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur. Une chaleur excessive déclenchera une décomposition entraînant l'émission d'oxygène et de chlore gazeux.

Matières à éviter : Très réactif ou incompatible avec les matières suivantes : l'humidité, les matières combustibles, les substances organiques, les métaux, les acides, les alcalins, matières comburantes, matières réductrices, Ammoniac., Produits pétroliers., Peintures., Bois et papier., Produits chimiques pour piscine.

La contamination à l'acide ou à l'ammoniaque libérera des gaz toxiques.

Produits de décomposition dangereux : Le produit libère lentement du chlore.

Risque de réactions dangereuses : Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.

11 . Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
hypochlorite de calcium	DL50 Orale	Rat	850 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin	>1000 mg/kg	-
chlorure de sodium	DL50 Orale	Rat	3000 mg/kg	-
carbonate de calcium	DL50 Orale	Rat	6450 mg/kg	-
Calcium, hydroxyde de	DL50 Orale	Rat	7340 mg/kg	-
chlorate de calcium	DL50 Orale	Rat	4.5 g/kg	-

Conclusion/Résumé : Nocif voire mortel si avalé. Peut être nocif si absorbé par la peau. Peut être nocif par inhalation.

Toxicité chronique

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Irritation/Corrosion

Peau : Corrosif. Provoque des brûlures.

Yeux : Corrosif. Provoque des brûlures aux yeux.

Respiratoire : Gravement irritant pour les voies respiratoires.

Sensibilisation

Peau : Non disponible.

Respiratoire : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé : Corrosif aux yeux, à la peau, au système respiratoire et au tube digestif.

Powered by ATRION

11 . Informations toxicologiques

Organes cibles : Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : poumons, muqueuses, tractus gastro-intestinal, les voies respiratoires supérieures, peau, oeil, cristallin ou cornée, estomac.

Cancérogénicité

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	ACGIH	CIRC	EPA	NIOSH	NTP	OSHA
hypochlorite de calcium	-	3	-	-	-	-

Mutagénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Expérience	Résultat
hypochlorite de calcium	OECD 471 Essai de mutation réverse sur des bactéries	Expérience: In vitro Sujet: Bactéries	Positif
	-	Expérience: In vitro Sujet: Mammifère-Animal	Positif
	OECD 474 Le test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifère	Expérience: In vivo Sujet: Mammifère-Animal	Négatif

Conclusion/Résumé : Effets mutagènes - Preuves équivoques.

12 . Informations écotoxicologiques

Effets sur l'environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
hypochlorite de calcium	Aiguë CL50 57 à 60 ug/L Eau douce	Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus	96 heures
	Aiguë CL50 37 ug/L Eau de mer	Poisson - Atlantic silverside - Menidia menidia	96 heures
	Aiguë CE50 0.073 à 0.079 ppm Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna	48 heures
chlorure de sodium	Aiguë CL50 1294600 ug/L Eau douce	Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus	96 heures
	Aiguë CE50 402600 à 469200 ug/L Eau douce	Daphnie - Water flea - Daphnia magna	48 heures
	Chronique NEL 0.86 g/L Eau douce	Poisson - Fathead minnow - Pimephales promelas	96 heures
Calcium, hydroxyde de	Aiguë CL50 356 mg/L Eau de mer	Poisson - Guppy - Poecilia reticulata	96 heures
	Chronique NOEC 56 mg/L Eau de mer	Poisson - Guppy - Poecilia reticulata	96 heures

Powered by ATRION

13 . Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Élimination des déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Le matériau renversé qui a été ramassé et dissous dans de l'eau doit être utilisé immédiatement dans le cadre normal de l'application faisant appel à ce matériau. Si cela n'est pas possible, le matériau peut être neutralisé. Pour obtenir des directives, veuillez communiquer avec l'équipe de réponse d'urgence de PPG Industries, Inc. au +1 412-434-4515 . Remarque: Seul le matériau convenablement neutralisé doit être envoyé vers les égouts. Un matériau non neutralisé peut entraîner des dommages environnementaux de l'eau réceptrice ou peut interférer avec le fonctionnement d'une usine de traitement. L'utilisation ou l'élimination des matières chimiques et/ou des contenants dans lesquels elles ont été entreposées doit se faire avec soins afin d'eviter toute contamination environnementale. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Les résidus dans le récipient vide peuvent réagir et provoquer un incendie. Rincer soigneusement le récipient vide à l'eau puis le jeter à la poubelle. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel. Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

14 . Informations relatives au transport

Réglementation	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Autres informations
UN	2880	HYPOCHLORITE DE CALCIUM HYDRATÃ	5.1	II	-
IMDG	2880	HYPOCHLORITE DE CALCIUM HYDRATÃ	5.1	II	-
DOT	2880	HYPOCHLORITE DE CALCIUM HYDRATÃ	5.1	II	-

GE* : Groupe d'emballage

Quantité à déclarer RQ : CERCLA : Substances dangereuses.: hypochlorite de calcium: 10 lb (4,.54 kg);

15 . Informations réglementaires

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire du Canada (DSL) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire d'Europe (REACH) : Prière de contacter votre fournisseur pour un complément d'information sur l'état d'inventaire de cette substance.

Inventaire du Japon (ENCS) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire de Corée (KECI) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

15 . Informations réglementaires

New Zealand (NZIoC) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

États-Unis

No D'IDENTIFICATION EPA - Pesticide. : Prière de contacter votre fournisseur pour obtenir l'information.

SARA 302/304/311/312 substances extêmement dangereuses: Aucun produit n'a été trouvé.
SARA 302/304 plan d'urgence et préavis: Aucun produit n'a été trouvé.
SARA 302/304/311/312 substances dangereuses: Calcium, hydroxyde de; chlorate de calcium; carbonate de calcium; chlorure de sodium; hypochlorite de calcium
CERCLA : Substances dangereuses.: hypochlorite de calcium: 10 lb (4,.54 kg);

SARA 311/312 MSDS Distribution - Inventaire chimique - Identification des dangers :

Nom chimique	No CAS	Acute Health	Chronic Health	Fire	Reactive	Pressure Release
hypochlorite de calcium	**7778-54-3**	Y	N	N	Y	N
chlorure de sodium	**7647-14-5**	N	N	N	N	N
Calcium, hydroxyde de	**1305-62-0**	Y	N	N	N	N
carbonate de calcium	**471-34-1**	N	N	N	N	N
chlorate de calcium	**10137-74-3**	Y	N	N	Y	N
	Produit tel que fourni :	Y	N	N	Y	N

Californie prop. 65

Non applicable.

Canada

SIMDUT (Canada) : Classe E: Solide corrosif.
Classe C: Substance comburante.

Mexique

Classification

Inflammabilité : 0 **Santé** : 3 **Réactivité** : 2

16 . Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé : 3 **Inflammabilité** : 0 **Risques physiques** : 2

(*) - Effets chroniques

Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

National Fire Protection Association (États-Unis)

Santé : 3 **Inflammabilité** : 0 **Instabilité** : 2

Powered by ATRION

16 . Autres informations

Autres considérations spéciales : NSF, liste des produits chimiques approuvés pour le traitement de l'eau potable - L'hypochlorite de calcium PPG (68% du produit nominale) est garanti pour une concentration maximale de 15 mg/L conformément à la norme 60 de l'NSF/ANSI. Liste NSF des Traitements Chimiques des Eaux Potables - l'hypochlorite de calcium PPG (73% du produit nominale) est certifié pour un usage maximum à 14 mg/L sous la norme NSF/ANSI Standard 60.

Inscrit à l'inventaire de la U.S. EPA comme pesticide.

Date de publication précédente : **10/21/2010.**

Organisme chargé de préparer la FS : EHS

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Déni de responsabilité

L'information contenue dans cette fiche technique repose sur les connaissances scientifiques et techniques actuelles. Cette information a pour but d'attirer l'attention sur les aspects liés à la santé et à la sécurité qui se rapportent aux produits fournis par PPG, et de recommander des mesures de précaution pour l'entreposage et la manutention des produits. Aucune garantie n'est donnée quant aux propriétés des produits. Aucune responsabilité ne peut être acceptée en cas de défaut d'observer les mesures de sécurité décrites dans cette fiche technique ou en cas de mauvais usage des produits.